

A VENDRE



La Commune d'Ans vend des biens immobiliers.

BÂTIMENT POUR TRANSFORMATION ET TERRAIN À CONSTRUIRE

Description :

La Commune d'Ans vend, pour transformation et construction, l'ensemble immobilier composé d'une maison et d'un terrain à construire situé rue de l'Yser 263/2 et composant partiellement les parcelles cadastrales Ans, 2ème division, B 39 D 7 et B 39 E 7. Les parties à vendre sont les lots 1 (302 m²), 2 (284 m²) et 4 (14 m²) du plan ci-dessous.

Possibilités urbanistiques :

Le projet doit s'intégrer au cadre voisin. Sans préjudice du respect des procédures d'obtention des permis ad hoc, la construction (obligatoire) devra répondre aux critères suivants :

- Un immeuble mitoyen d'une volumétrie respectant le gabarit environnant
- Unités acceptées : logements et commerces et/ou bureaux au rez-de-chaussée
- 1,5 emplacements de stationnement par unité de logement
- **Obligation de construction sur le terrain situé à côté et derrière la maison** pour fermeture de la dent creuse située entre la maison sise rue de l'Yser 263/2 et la maison sise rue des Ponts 6

Conditions de la vente

Obligation de construction sur le terrain situé à côté et derrière la maison pour fermeture de la dent creuse située entre la maison sise rue de l'Yser 263/2 et la maison sise rue des Ponts 6 dans le respect des possibilités urbanistiques ci-dessus.

Le bien reste la propriété de la Commune jusqu'au complet paiement du prix. Passation des actes dans les 4 mois de l'acceptation de l'offre.

Les frais de déplacement des éventuels impétrants qui seraient situés dans la partie vendue (selon les recherches opérées par la Commune et son géomètre, aucun réseau d'impétrant ne serait présent sur les espaces vendus) sont à charge de l'acquéreur.

Informations relatives à l'offre

Tout candidat acquéreur doit remettre une offre écrite et dûment signée dans une enveloppe fermée portant l'indication « Offre Yser 263 », adressée à Commune d'Ans, Cabinet du Bourgmestre - Esplanade de l'Hôtel Communal 1 - 4430 ANS.

Chaque offre devra contenir les éléments suivants :

- Un prix pour l'acquisition des biens
- Un planning estimé de réalisation d'un projet sur le site (passage des actes dans les X semaines/mois de l'acceptation de l'offre, dépôt d'une demande de permis d'urbanisme dans les X semaines/mois après passation des actes, réalisation des travaux dans les X semaines/mois après délivrance du permis d'urbanisme).
- Une copie recto-verso de la carte d'identité de toutes les personnes qui signent l'offre et, pour les personnes morales, les documents nécessaires pour attester des pouvoirs d'engagement de la personne morale par les signataires de l'offre.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : jeudi 22 octobre 2020 à 11 HEURES.

Informations relatives à la sélection de la meilleure offre.

La Commune comparera les offres en tenant compte du planning estimé de réalisation d'un projet sur le site et du prix proposé pour l'acquisition du terrain tout en se réservant le droit de ne pas accepter d'offre et de mettre fin à la procédure de vente.

Renseignements - visites :

Site Internet : www.ans.eu/projets/vente-de-biens-immobiliers - Questions d'urbanisme : service de l'urbanisme, sur rendez-vous.

Contact, de préférence par email : michel.warin@ans-commune.be - Téléphone : 04.247.72.21

Plans et photos

La partie à vendre est constituée des lots 1 (jaune), 2 (vert) et 4 (prune) du plan ci-dessous. Vue avec limites approximatives. *Vues indicatives*

